CAN-2021

LES MÉDIAS ALGÉRIENS EN FORCE AU CAMEROUN POUR UNE COUVERTURE SPÉCIALE

Page 16

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

5 DÉCÈS ET 418 NOUVEAUX CAS EN 24 HEURES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4421 | Dimanche 9 janvier 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FINANCE ISLAMIQUE

LA BDL LANCERA DEMAIN SON SERVICE « EL BADIL »

Page 5

PÉNURIE DE PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION, SPÉCULATION...

LES POUVOIRS PUBLICS TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

Page 3

MOUVEMENT NATIONAL EL BINA D'ABDELKADER BENGRINA

APPEL À L'INTENSIFICATION DES EFFORTS POUR PRÉSERVER LA SÉCURITÉ NATIONALE ET RENFORCER LE FRONT INTERNE

Page 3

HABITAT

LA CNL BIENTÔT TRANSFORMÉE EN ÉTABLISSEMENT FINANCIER

Page 5

7
morts et 28 blessés la nuit du Nouvel An dans des accidents de la route.

30
décès déplorés en une semaine dans des accidents de la route.

800
décisions d'enregistrement attribuées en 2021 par l'ANPP.

Un guide d'intégration économique de la femme en préparation

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a annoncé, le lancement prochain du guide de l'intégration économique de la femme dans sa 1re édition, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme intersectoriel de soutien à la femme pour contribuer à la production nationale. La ministre a indiqué que ce guide réalisé avec le concours des secteurs concernés, au profit de la femme en général et de la femme au foyer en particulier, "*comprend des données sur les domaines de formation, et les dispositifs de soutien et d'appui à l'emploi et à la promotion de l'entrepreunariat mis en place par l'État*". La ministre a expliqué que dans "*le cadre du suivi de la mise en œuvre du programme intersectoriel en vue d'appuyer la contribution de la femme à la production nationale, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les deux secteurs de la Solidarité nationale et de la Formation professionnelle œuvrent à encourager la femme au foyer à la formation pour acquérir les qualifications nécessaires et bénéficier de mécanismes d'appui à l'emploi, dans l'objectif de faciliter*

son intégration économique et lui permettre de contribuer au développement".

La générale de la pièce "Le Musée des fous" présentée à Alger

La générale de la pièce de théâtre *Le Musée des fous*, un psychodrame aux formes humoristiques sur la triste réalité du citoyen, artiste fut-il ou intellectuel, a été présentée, lundi soir à Alger, dans le strict respect des mesures de prévention sanitaire contre la propagation de la Covid-19. Devant le public relativement nombreux de la salle Mustapha-Kateb du théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, huit comédiens dont deux femmes, issus du Mouvement théâtral de Koléa (MTK) ont mené, 75 minutes durant, les débats d'une trame aux contours existentiels, écrite et mise en scène par Youcef Taouint. Trois personnages schizophrènes, campés par Aymen Bonatero, Ayoub Hemaïdi et Chawki Benfliti, se prennent pour William Shakespeare, Albert Einstein et Wolfgang Amadeus Mozart et décident, dans un lieu où le suicide est interdit, de mettre fin à leurs jours, car se sentant inconsidérés et mis à l'écart "*de peur de les voir un jour, rayonner sur la société*".

Internés dans un Musée, "Shakespeare", "Einstein" et "Mozart" vont être pris en charge par une praticienne en stage, rendue par Sara Haddad, a qui "Padré", le directeur de l'établissement interprété par Walid Amrouche, a signifié que l'obtention de son diplôme de médecin était tributaire de sa réussite à les convaincre de ne pas se suicider.

Inauguration de deux unités de production de produits stérilisants

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed, a présidé mardi dernier l'inauguration de deux unités de fabrication de produits stérilisants à Oran. Dans une déclaration à l'*APS*, le ministre a souligné, à ce propos, que "*100 millions d'euros d'économie à l'importation seront réalisés suite à l'entrée en production de ces deux unités*".

Ces deux unités relevant des sociétés pharmaceutiques "Geopharm" et "Sophal", implantées respectivement à Es-Sénia et Hassi-Ben-Okba, permettent "*une économie de 20 millions d'euros pour la première et 80 millions d'euros pour la deuxième*", a-t-il précisé. "*Les stérilisants sont un domaine très particulier, parce qu'ils nécessitent un transfert technologique important*", a déclaré M. Benbahmed, affirmant que de "*tels projets permettent à l'Algérie de réaliser des économies substantielles en termes d'importation*".

S'agissant de la production nationale de produits pharmaceutiques, le ministre a assuré qu'elle a évolué en une année de

près d'un milliard de dollars de plus, avec la couverture des besoins du marché national avec des produits locaux passant en une année et demie de 52 % à 66 %.

Dixit

MOHAMED BOUSLIMANI

"La création de la chaîne parlementaire revêt une grande importance car elle s'inscrit dans le cadre du développement de la scène médiatique et ce, en application du programme du président de la République et de son 36e engagement."

Une intelligence artificielle devient... procureur

Des chercheurs chinois ont développé le premier procureur utilisant une intelligence artificielle. TestéE dans un district de Shanghai, cette IA est en mesure d'identifier 8 types de délits communs dont la fraude, la conduite dangereuse, l'agression et l'entrave à l'action des forces de l'ordre. L'IA se base sur un programme existant, le Système 206, déjà utilisé par des procureurs chinois pour évaluer la dangerosité et les risques de récidive des criminels.

Un homme déclaré mort se réveille à la... morgue

Un homme déclaré mort après un accident de la route en Inde a été retrouvé vivant après une nuit passée à la morgue. Srikesh Kumar, 45 ans, avait été admis d'urgence dans une clinique privée après avoir été renversé par une moto. Déclaré mort par un médecin à son arrivée, il avait ensuite été transporté dans un hôpital pour autopsie. Lorsqu'une équipe de police et sa famille sont venues pour engager les démarches administratives pour l'autopsie, il a été retrouvé vivant.

PÉNURIE DE PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION, SPÉCULATION...

Les pouvoirs publics tirent la sonnette d'alarme

Pénurie, spéculation et hausse des prix sont désormais le lot du consommateur algérien en ce début d'année 2022.

PAR KAMAL HAMED

La nouvelle année qui vient de commencer s'annonce très difficile pour les Algériens. Et pour cause, les prix de nombreux produits de première nécessité ont augmenté considérablement, mettant à mal la bourse des couches moyennes et populaires qui n'en peuvent déjà plus de la hausse continue déjà largement observée lors de l'année 2021. Pénurie, spéculation et hausse des prix sont désormais le lot du consommateur algérien en ce début d'année 2022. L'huile de table manque sur les étals, des boulangers sont en grève depuis plusieurs jours pour faire pression sur les pouvoirs publics en vue d'obtenir l'augmentation du tarif de la baguette de pain, la spéculation qui fait rage et, last but not least, la hausse des prix de certains produits, notamment laitiers et les yaourts. Cette situation est fort embarassante pour les pouvoirs publics qui sont en train de décréter l'alerte générale en vue de faire face à cette donne qui pourrait mener à la déflagration sociale. Ainsi, en plus du gouvernement, dont d'ailleurs c'est sa mission de réguler le marché et de surveiller les phénomènes de la spéculation et de rupture des stocks de plusieurs produits de première nécessité, qui est sur tous les fronts par le biais de toutes ses structures et particulièrement le ministère du Commerce, très debordé par cette vague et qui donne l'impression de ne pas savoir à quel saint se vouer pour endiguer cette spirale inflationniste, le Parlement est, lui aussi, monté au créneau. C'est, en effet, par le biais du Conseil de la nation que les parlementaires comptent se joindre à cette mobilisation générale pour mieux cerner les causes de cette flambée des prix et les mécanismes qui permettent aux spéculateurs de malmener les citoyens en étant les maîtres du jeu malgré les menaces sans cesse proférées par le gouvernement de durcir les sanctions à leur égard. Ainsi donc, le Conseil de la nation vient d'annover la création d'une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur cette déplorable situation. L'institution que préside Salah Goudjil, et qui a réuni hier ses structures dirigeantes à cette fin, n'a pas manqué aussi de tirer à boulets rouges sur tous ceux qui qui sont à l'origine de cette situation de penurie et d'envolée des prix. Le Conseil de la nation n'a pas mis de gants pour accuser les spéculateurs en estimant même que le pays fait face à un grand complot. *« C'est une situation provoquée qui risque de fissurer la cohésion sociale et déstabiliser le pays »*, a indiqué le communiqué de la Chambre haute du Parlement. C'est dire combien l'heure est grave et pourquoi le gouvernement, sous très fortes pressions, fait des mains et des pieds en mobilisant tout le monde pour mettre fin à cette situation. Les forces de l'ordre ont multiplié les interventions contre les spéculateurs qui stockent des produits de large consommation. Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, se démène comme il peut face à la machine de la spéculation et de sabrons du marché qui tirent les ficelles. Le comble c'est que cette fâcheuse situation est intervenue au moment où le pays s'est doté d'une loi contre la spéculation dont certaines dispositions sont très dures à l'égard des spéculateurs, mais en vain.

K. H.

COMPTES DEVISES

Nouvelle instruction relative aux conditions de rémunération

La Banque d'Algérie (BA) a dévoilé, dans une nouvelle instruction publiée sur son site web, les nouvelles conditions de rémunération des dépôts sur comptes devises. Il s'agit de l'instruction n° 01-2022, du 5 janvier 2022, relative aux conditions de rémunération des comptes devises, signée par le gouverneur de la Banque centrale, Rosthom Fadli. Cette instruction a pour objet de définir "*les conditions de rémunération des dépôts sur comptes devises des personnes physiques de nationalité algérienne résidentes et non résidentes, des personnes physiques de nationalité étrangère résidentes et non résidentes, ainsi que les comptes devises commerçants et exportateurs*", explique la même source. Elle stipule, à cet effet, que "*les dépôts à terme des personnes physiques sont rémunérés au taux de placement fixé par la Banque d'Algérie*", précisant que "*les avoirs en comptes devises commerçants et exportateurs ne peuvent faire l'objet de dépôt à terme et ne donnent lieu à aucune rémunération*". Notant que "*la durée maximale d'un dépôt à terme est de 12 mois*", l'instruction informe qu'"*une décision de la Banque d'Algérie fixera, au début de chaque trimestre civil, les taux de placement à terme*". Le document souligne également que "*les contrats de dépôts à terme sont fermes et non révisables*", ajoutant que "*toute résiliation anticipée dudit contrat par le souscripteur entraînera la perte de toute rémunération*". S'agissant des Banques, la nouvelle instruction relève qu'elles "*perçoivent, au titre de la gestion des comptes devises ouverts et fonctionnant sur leurs livres, une commission de gestion fixée à 0,50% l'an, versée en dinars Algériens*", Cette rémunération, ajoute l'instruction, "*est calculée sur le solde moyen annuel de l'ensemble des comptes devises gérés par leurs services, et leur est versée une fois par an et ce, à partir du début de chaque exercice au titre de l'année venant de s'écouler*". "*Le solde moyen annuel des comptes devises sous gestion des banques est déterminé sous sa responsabilité*", souligne la Banque d'Algérie. Elle a, ainsi, expliqué qu'"*elle (BA) prend à sa charge les rémunérations des comptes devises dans les conditions et limites fixées par la présente instruction*". Précisant que "la présente instruction entre en vigueur à compter du 2 janvier 2022", la Banque d'Algérie a annoncé que "*les dispositions de l'instruction n° 01/BA/DGRFE du 20 février 1991 et toute autre disposition contraire à la présente instruction sont abrogées*".

R.N.

MOUVEMENT NATIONAL EL BINA D'ABDELKADER BENGRINA

Appel à l'intensification des efforts pour préserver la sécurité nationale et renforcer le front interne

Abdelkader Bengrina a appelé, samedi à Alger, les acteurs de la société à intensifier les efforts pour faire face aux divers défis que vit l'Algérie actuellement en vue de préserver sa sécurité nationale et renforcer son front interne. S'exprimant lors d'une rencontre avec les présidents des Assemblées populaires communales (APC) de sa formation politique, M. Bengrina a insisté sur "*la lutte contre la discrimination et toute forme de bureaucratie et de corruption en œuvrant à réaliser la cohérence avec les institutions de l'Etat et tous les autres partenaires en vue de préserver la sécurité nationale et ériger l'Algérie au rang des pays développés*". Il a appelé les P/APC à "*faire preuve de courage, de sincérité, de sagesse et de compétence, à remédier aux lacunes enregistrées et à écouter les préoccupations des citoyens en vue de gérer les affaires des APC dans de meilleures conditions et réaliser le développement local dans tous les domaines*", annonçant la participation de son parti aux élections de renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation prévues le 5 février prochain. Bengrina a également appelé les présidents des APC et des APW relevant de son parti à travailler dans le cadre du partenariat avec tous les autres élus loin de la vision partisane, tribale ou sectaire à travers l'adoption des principes de l'Etat au service de la patrie et du peuple. Le président du Mouvement national El Bina a mis l'accent sur "*la levée des obstacles dressés devant les élus pour qu'il puissent accomplir leurs missions dans de bonnes conditions avec conscience et conformément aux lois de la République*". A cette occasion, il a tenu à réaffirmer l'attachement de sa formation politique à promouvoir davantage le rôle de la femme dans les postes de responsabilité aux niveaux central et local, saluant les acquis du mouvement dans les dernières élections locales

R.N.

CODE PÉNAL

La loi modifiée

L'ordonnance portant code pénal vient d'être modifiée. Publiées dans le dernier Journal officiel, les modifications touchent certains articles. Pour les peines principales en matière criminelle, il est ajouté la réclusion criminelle à temps pour une durée de cinq à trente ans. Les peines principales en matière délictuelle sont l'emprisonnement de plus de deux mois à cinq ans, sauf dans le cas où le présent code ou les lois particulières déterminent d'autres limites. La peine prévue par la loi contre la personne physique reconnue coupable, en faveur de qui les circonstances atténuantes ont été retenues, peut être réduite jusqu'à : dix ans de réclusion à temps, si le crime est passible de la peine de mort ; sept ans de réclusion, si le crime est passible de la réclusion à perpétuité ; cinq ans de réclusion criminelle à temps, si le crime est passible de la réclusion criminelle à temps de vingt à trente ans ; trois ans d'emprisonnement, si le crime est passible de la réclusion criminelle à temps de dix à vingt ans ; un an d'emprisonnement, si le crime est passible de la réclusion criminelle à temps de cinq à dix ans. Lorsqu'il est fait application des peines aggravées de la récidive, l'atténuation résultant des circonstances atténuantes portera sur les nouveaux maxima prévus par la loi. Si la nouvelle peine privative de liberté encourue est la réclusion criminelle à temps de plus de vingt à trente ans, le minimum de la peine atténuée ne saurait être inférieur à cinq ans de réclusion criminelle à temps. Si la nouvelle peine privative de liberté encourue est de cinq à vingt ans de réclusion criminelle à temps, le minimum de la peine atténuée ne saurait être inférieur à trois ans d'emprisonnement. Lorsqu'une personne physique, déjà condamnée définitivement pour un crime ou pour un délit puni par la loi d'une peine dont le maximum est supérieur à cinq ans d'emprisonnement, commet un crime, le maximum de la peine encourue est la réclusion à perpétuité, si celui fixé par la loi à ce crime est de trente ans de réclusion criminelle à temps. Le maximum de la peine est trente ans de réclusion criminelle à temps si celui fixé par la loi pour ce crime est la réclusion criminelle à temps de vingt ans. Est puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 200.000 DA à 500.000 DA, tout fonctionnaire public qui use du pouvoir que lui confère sa fonction pour ordonner l'arrêt de l'exécution d'une décision de justice ou qui, volontairement, refuse ou entrave l'exécution de cette décision ou s'y oppose.

R.N.

ORGANISÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Lancement des travaux du séminaire national sur la modernisation du système de santé

Les travaux du séminaire national sur la modernisation du système de santé, organisé sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ont débuté samedi à Alger. Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a donné le coup d'envoi du Séminaire national sur la modernisation du système de santé, qui se tient sur deux jours (8 et 9 janvier) au Centre international des conférences (CIC), en présence des membres du gouvernement et du président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese). Lors de son allocution, le Premier ministre a affirmé que ce séminaire s'inscrit au titre d'une série de rencontres organisées par le gouvernement en application des directives du président de la République dans le cadre des ateliers de grandes réformes structurelles. Il a ajouté que ces assises visent à concrétiser les engagements du président de la République en engageant "*une réforme profonde et globale basée sur la révision de la carte sanitaire suivant des normes modernes en s'appuyant sur un diagnostic précis et des données objectives*". M. Benabderrahmane a mis l'accent sur la nécessité de préparer une nouvelle carte sanitaire "*juste et équitable*", permettant de mettre en place un "*système de santé qui réponde aux attentes et aspirations des citoyens selon les standards internationaux*". A cet effet, il a appelé les participants aux différents ateliers à proposer des solutions "*pratiques et opérationnelles en vue d'humaniser le système de santé et moderniser sa gouvernance*". Il a aussi affirmé que les conclusions de ce séminaire constitueront une "*feuille de route pratique qui sera concrétisée sur le terrain*" et ce, en focalisant sur les procédures concernant "l'humanisation du secteur de la santé, l'amélioration de la couverture sanitaire des citoyens, le renforcement de la formation des professionnels du secteur et la lutte et la prévention contre les maladies transmissibles et ce, avec la prise en charge des maladies non transmissibles et *travailler pour réduire le taux de mortalité*". De son côté, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a souligné, lors de son intervention, que ce séminaire s'inscrit dans l'optique de la mise en application de l'un des objectifs du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer le capital humain à travers l'amélioration du niveau des prestations sanitaires. Pour concrétiser ce projet, il a affirmé qu'il était "*nécessaire de mettre en place un système de santé qui repose sur la gouvernance efficace et efficiente, basée sur une meilleure exploitation des ressources nationales existantes, matérielles et humaines*". Les travaux du Séminaire national sur la modernisation du système de santé, qui se déroule au Centre international des conférences (CIC), seront répartis sur huit ateliers devant traiter de différentes thématiques, notamment la "*Prévention, promotion, protection de la santé*", "*Gouvernance et gestion des établissements de santé*", et "*Professions et personnels de la santé, gestion des carrières*". Il s'agit également du domaine de la "*Formation et valorisation des ressources*", "*Financement des activités des établissements publics de santé* ", "*Médicament, équipements de santé*", et "*Système national d'information sanitaire, numérique* " Des recommandations seront dégagées de ces ateliers, Aujourd'hui dimanche.

R.N.

COVID-19

2 millions de cas par jour dans le monde

Ces sept derniers jours, une moyenne de 6.237 décès ont été enregistrés chaque jour dans le monde, au plus bas depuis fin octobre 2020, soit il y a près de 15 mois.

PAR RACIM NIDAL

Plus de 2 millions de cas quotidiens de Covid-19 ont été recensés en moyenne dans le monde sur la semaine du 1er au 7 janvier, un chiffre qui a doublé en dix jours, selon un comptage de l'AFP. Une moyenne de 2.106.118 cas quotidiens ont été enregistrés ces sept derniers jours. Le seuil du million de cas quotidiens avait été dépassé sur la semaine allant du 23 au 29 décembre 2021. Le nombre de nouveaux cas quotidiens a augmenté de 270% depuis la découverte, fin novembre 2021, du variant Omicron au Botswana et en Afrique du Sud. La grande majorité des nouveaux cas sont actuellement détectés en Europe (7.211.290 cas en sept jours,+47% par rapport à la semaine précédente) et aux Etats-Unis et au Canada (4.808.098 cas, +76%). Ces deux régions représentent, respectivement, 49% et 33% des cas recensés dans le monde en une semaine. La Covid-19 accélère très fortement sur quasiment tous les continents : en Océanie (369.313 cas en sept jours, +224%), en Amérique latine et aux Caraïbes (1.126.862 cas, +148%), au Moyen-Orient (209.021 cas en sept jours, +116%) et en Asie (714.017 cas, +145%).

L'Afrique enregistre moins de contaminations de Covid-19

Seule l'Afrique enregistre actuellement des chiffres à l'équilibre (304.224 cas en sept jours). Mais les contaminations y sont, comme en Europe et dans la zone Etats-Unis/Canada, au plus haut depuis le début de la pandémie.

La vague de contaminations actuelle n'est cependant pas accompagnée d'une hausse des décès. Ces sept derniers jours, une moyenne de 6.237 décès ont été enregistrés chaque jour dans le monde, au plus bas depuis fin octobre 2020, soit il y a près de 15 mois. Récemment, jusqu'à 8.049 décès quotidiens avaient été enregistrés entre le 29 novembre et le 5 décembre, juste après la découverte du variant Omicron.

Ces chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays.

Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste non détectée malgré l'intensification du dépistage dans de nombreux pays depuis le début de la pandémie, après la découverte du virus fin 2019. En outre, les politiques de tests diffèrent d'un pays à l'autre.

Omicron : 47 nouveaux cas détectés en Algérie

47 nouveaux cas du variant Omicron (B.I.1.529) de la pandémie de coronavirus ont été détectés en Algérie, ce qui porte le total des cas confirmés de ce variant au nombre de 63 cas, a annoncé vendredi l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) dans un communiqué.

« Dans la continuité des activités de séquençage effectués par l'Institut Pasteur d'Algérie pour la détection des différents variants du virus SARS-CoV-2 circulants, nous signalons la détection de 47 nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529), confirmés au niveau du Laboratoire de référence de l'Institut, sur tests PCR positifs des concernés », précise la même source.

Il s'agit de *« 29 cas dans la wilaya d'Alger, 06 cas dans la wilaya de Béjaïa, 1 cas dans la wilaya de Bouira, représentant des personnes ayant été en contact avec des cas confirmés précédemment, et 11 cas dans la wilaya de Constantine représentant des retours de voyages de France, de Turquie et du Royaume-Uni »*, selon l'IPA qui précise que *« l'Algérie enregistre ainsi à ce jour un total de 63 cas confirmés de ce variant »*. Par ailleurs, l'IPA réitère que *« la vaccination reste le moyen le plus efficace afin d'éviter les complications et les formes graves »*, mettant l'accent, en outre, sur *« le respect de la manière la plus stricte les règles sanitaires de base, à savoir le port du masque de protection, la distanciation physique et le lavage fréquent des mains »*, ce qui représente *« le moyen de base pour faire face à l'évolution du nombre de contaminations »* du coronavirus et ses variants, notamment Omicron et Delta.

R.N.

S'ÉTALANT SUR UNE SUPERFICIE DE 15.000 M²

Merinal, le plus grand complexe pharmaceutique d'Algérie, bientôt en service

Le laboratoire pharmaceutique Merinal a annoncé, ce vendredi 7 décembre, l'entrée en services imminente du plus grand complexe pharmaceutique d'Algérie. Ce nouveau complexe pharmaceutique est à 85% d'avancement et son entrée en production est prévue pour 2022.

Ce nouveau complexe pharmaceutique a été conçu par Merinal en partenariat avec PharmAccess, en conformité avec les standards de qualité nationaux et internationaux pour être en capacité d'obtenir la certification de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, du ministère de l'Industrie pharmaceutique, et des plus grandes agences mondiales des médicaments (L'European Medicine Agency (EMA) et la Food and Drug Administration (FDA).

Il s'insère dans la stratégie nationale qui vise à développer la production de médicaments en Algérie pour faire baisser la facture d'importation et à promouvoir l'exportation. Le complexe s'étale sur une superficie de 15.000 m² et est appelé à produire, à terme, plus de 150 millions d'unités par an, et à couvrir plusieurs spécialités pharmaceutiques dans différents domaines thérapeutiques. Merinal commercialise annuellement près de 60 millions de boîtes de médicaments comptant près de 77 présentations dans 9 domaines thérapeutiques et emploie plus de 1.000 collaborateurs pour accompagner au quotidien les praticiens de la santé dans leur noble mission de prise en charge des patients algériens. Ce nouveau complexe pharmaceutique va permettre de générer pas moins de 1.000 emplois directs supplémentaires. Merinal, fidèle aux ambitions tracées pour elle par son membre fondateur, le Dr Nabil Mellah, est une entreprise 100% algérienne qui a entamé des opérations d'exportation dès l'année 2007. Depuis, l'entreprise a étendu sa présence dans dix pays, et ses produits sont en cours d'enregistrement dans de nombreux autres.

R.N.

HABITAT

La CNL bientôt transformée en établissement financier

La Caisse nationale du logement (CNL) sera « très prochainement » transformée en établissement financier afin de pouvoir contribuer au financement du logement sur d'autres ressources que celles du budget de l'Etat, a indiqué son directeur général, Ahmed Belayat.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans un entretien paru au dernier numéro de la revue Batisseur.dz de la CNL, M. Belayat a fait savoir que la prochaine étape pour cet organisme coïncidera avec sa transformation en un établissement financier dans le cadre d'une nouvelle philosophie de production du logement. Selon son directeur général, la CNL, en tant qu'établissement financier, veut se placer au centre d'une équation *« épargne-accès au logement »*.

« En tant qu'établissement financier, elle se doit, d'ores et déjà, de réfléchir à la mise en place de nouveaux produits pour collecter cette épargne et à financer le logement sur d'autres ressources que celles du budget de l'Etat. Ceci n'exclut pas, bien sûr, que nous mettions d'autres produits financiers sur le marché », a-t-il souligné.

La CNL pour revenir au logement-épargne

Il a, cependant, précisé que *« la CNL n'a pas la prétention d'être une banque à guichet, ni une banque commerciale classique »*, considérant que sa mission en tant qu'établissement financier est d'organiser la collecte de l'épargne des ménages à travers les réseaux bancaires, les agences d'Algérie Poste et permettre ainsi à l'Etat de financer le logement sur d'autres ressources que celle du Trésor. Ce nouveau schéma, a-t-il expliqué, sera accompagné par une évaluation plus fine de la demande et un dispositif d'octroi des aides mieux ciblé pour les différents segments de logements qui seront mis en place. *« Il ne faut pas oublier que l'épargne est devenue un produit commercial sur lequel se concurrencent toutes les banques depuis que l'on a supprimé ce lien entre l'épargne et accès au logement »*, a souligné M. Belayat, soutenant que dans tous les pays du monde, la ressource stable qui permet de financer le logement est l'épargne des ménages. En outre, le DG de la CNL a tenu à noter que *« l'équation épargne-logement n'est pas une innovation ni un renoncement à des acquis »*. Il a rappelé que c'est à partir de 1998 que la règle de l'épargne a été abandonnée. *« L'épargne-logement était la règle dans les années 70. Le statut d'épargnant était la condition nécessaire pour accéder à n'importe quel logement initié par le secteur de l'Habitat. Il y avait un financement mixte Trésor-fonds d'épargne »*, a-t-il expliqué, ajoutant que c'est en 1973 que les pouvoirs publics avaient inauguré le lancement du produit location-vente. L'initiative, a-t-il dit, avait pour but de promouvoir une mixité sociale à travers l'implantation sur un même site de logements relevant du locatif et d'autres de l'accession à la propriété.

C..A.

BAISSE DE L'IRG

Est-ce suffisant pour préserver le pouvoir d'achat des Algériens ?

PAR : IDIR AMMOUR

La tendance haussière des prix à la consommation est constatée, notamment, depuis quelques mois déjà. Les majorations sont parfois dépassées par la majorité des denrées alimentaires, considérées comme étant essentielles. Cette inflation pèse lourdement sur le budget des ménages algériens, particulièrement les petites et moyennes bourses qui ne savent plus à quel ciel se vouer, malgré les cris des citoyens en général, associations et syndicats en particulier. Devant cette situation qui va en s'aggravant, le gouvernement vient de prendre des mesures qualifiées *« de urgentes »* pour atténuer la charge des ménages. Concrétisant ainsi les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné au gouvernement, en octobre dernier, de prendre des dispositions immédiates pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens. M. Tebboune avait ainsi ordonné, rappelons-le, *« la réduction de l'Impôt sur le revenu global (IRG), ainsi que l'augmentation du point indiciaire dans la Fonction publique »*. En effet, après la promulgation de la nouvelle Loi de finance 2022, le nouveau barème de l'impôt sur le revenu global (IRG) entre en vigueur à partir de ce mois de janvier. Malheureusement, de l'avis des spécialistes, elles ne seront pas à la hauteur des attentes escomptées. Puisqu'elles ne pourront pas faire face à l'amélioration du pouvoir d'achat des Algériens, vu les augmentations préconisées. En effet, ce nouveau barème de l'IRG contient six paliers, avec des taux différents pour chaque palier du salaire. Selon les détails fournis par la Direction générale des impôts, l'influence de ce nouveau barème sur les revenus ne sera pas significative et les salaires les plus bas ne sentiront aucune différence. Comme le stipule l'article 31 de la Loi de finance 2022, six paliers progressifs sont prévus. Le plus bas concerne les salaires de moins de 20.000 DA, ces derniers ne verront aucun changement vu qu'ils ne sont pas imposables. Le second palier concerne les salaires allant de 20.000 à 40.000 DA, imposés à hauteur de 23%. Le troisième palier concerne les revenus compris entre 40.000 et 80.000 DA, soumis à un taux de 27%. Le quatrième palier regroupe les revenus allant de 80.000 à 160.000 DA, ce palier sera imposé à 31%. Pour les salariés percevant entre 160.000 et 320.000 DA, leur revenu sera soumis au taux de 31%. Les salaires dépassant les 320.000 DA par mois seront, quant à eux, imposés à hauteur de 35%. La Loi de finance 2022 prévoit aussi de modifier les revenus des travailleurs handicapés moteurs et mentaux, des sourds-muets et des retraités du régime général. Ainsi, les revenus compris entre 30.000 et 42.500 DA bénéficieront d'un abattement supplémentaire sur le montant de l'IRG, non cumulable avec le deuxième abattement. Un abattement de 40% sera appliqué après le calcul du taux d'IRG. Cet abattement sera compris entre 12.000 et 18.000 DA par an, soit entre 1.000 et 1.500 Da par mois. Les revenus compris entre 30.000 et 35.000 DA auront un deuxième abattement en plus.

A. I..

FINANCE ISLAMIQUE

La BDL lancera demain son service « El Badil »

La Banque de développement local (BDL) a annoncé le lancement de services bancaires islamiques sous le nom « El-Badil », à partir du lundi 10 janvier, dans le but de fournir de nouveaux produits bancaires qui répondent aux exigences et aux besoins des citoyens, a rapporté ce samedi 8 janvier 2022 l'agence officielle citant un communiqué de la banque publique. Dans une première étape, « El Badil » sera proposée sous forme de guichets au niveau de neuf agences de cette banque publique. Il s'agit de 5 agences à Alger, à savoir celles de Staouéli (158), Alger-Centre (107), Sidi Yahia (114), Baraki (108) et Hussein Dey (104), en plus des agences de Constantine (318), Ghardaïa (185), Oran (420) et Sétif (374), précise le communiqué. Ces neuf guichets islamiques seront opérationnels progressivement durant le mois de janvier en cours et atteindront un total de 50 d'ici la fin de l'année, avance la même source.

El « Badil » prévoit neuf produits certifiés par l'Autorité charaïque nationale de la Fetwa pour l'industrie de la finance islamique et le Comité de contrôle charaïque de la banque.

Il s'agit des produits Ijara Mountahia Bitamlik, Mourabaha véhicule, Mourabaha consommation, Mourabaha investissement pour les entreprises, Mourabaha exploitation pour les entreprises, compte courant islamique, compte chèque islamique, compte d'épargne islamique et dépôt en compte d'investissement « Moudarabah, conclut le communiqué. **R.N.**

JOURNÉE ARABE CONTRE L'ANALPHABÉTISME

L'Algérie enregistre de bons points

L'Algérie consacre des efforts importants dans la lutte contre l'analphabétisme. Selon l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes, le taux d'analphabètes reste totalement réduit et ne représente que 7%.

A l'occasion de la commémoration de la Journée arabe contre l'analphabétisme, la Ligue arabe a salué grandement l'Algérie pour ses efforts de lutte contre ce fléau qui touche de larges pans de la population ailleurs. L'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA) a révélé avant-hier dans un communiqué que *« durant l'année 2021, il y A eu pr7s de 325.623 inscrits dans la liste des écoles consacrées à la lutte contre l'analphabétisme »* en précisant que *« le taux d'analphabétisme en Algérie a été grandement réduit et ne dépasse pas les 7% »*. Contrairement à certains clichés, c'est la population masculine qui est la plus touchée alors que celle des femmes est limitée. Dans ce cadre, l'Office s'évertue du rôle des associations qui se sont impliquées dans la démarche de l'enseignement des adultes où il est indiqué que 8 associations nationales et 202 locales activent dans ce créneau. L'autre nouveauté enregistrée, selon l'Office, c'est le déploiement de l'enseignement de la langue amazighe où 1.191 personnes ont suivi des cours de langue dans 15 wilayas. *« C'est une réalisation qui a permis aux adultes dans les régions à usage de la langue amazighe de bénéficier des cours en écrit et en oral »*, en rappelant que *« cette opération est inscrite depuis l'année 2016 »*. Quant au personnel enseignant, l'ONAEA indique QUE *« l'année 2021 a vu l'intégration de 440 enseignants nouveaux dans plusieurs centres d'enseignement »*, ce qui fait que le nombre total des enseignants à l'échelle nationale est de 14.246. Un bond dont se sont félicités les pays de la Ligue arabe qui voit l'Algérie comme un modèle de lutte contre un phénomène qui a été presque endigué. Il faut s'assurer que le nombre d'analphabètes qui a grandement reculé depuis des années est catégorisé chez une tranche d'âge avancée alors que comparativement à d'autres pays, l'analphabétisme chez les jeunes est insignifiant.

F. A.

HUILE DE TABLE, SELON REZIG

L'Algérie sera le premier pays africain exportateur de la matière première

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a indiqué, ce samedi 8 janvier 2022, dans une déclaration à la presse, en marge du Salon d'échanges commerciaux et d'investissements algéro-turc, au Centre des conventions Mohamed-Benahmed, que l'année 2022 sera une année industrielle et économique.

Le ministre a ajouté qu'en 2022, l'Algérie deviendra le premier pays d'Afrique à exporter la matière première de l'huile de table.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite dans la wilaya d'Oran, le ministre du Commerce a expliqué que l'Algérie a besoin de 1.600 tonnes de l'huile par jour, ajoutant qu'une usine Safia dans la wilaya couvre 50%.

Depuis quelques semaines, les produits alimentaires de large consommation ont enregistré des pénuries et des hausses des prix dans plusieurs wilayas du pays.

Ce samedi, le président du Sénat, Salah Goudjil, a annoncé la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la pénurie des produits alimentaires.

R.N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Sétif
Daïra d'Ain Oulmène
Commune d'Ain Oulmène
Tel : 036 .56.32.43 Fax : 036. 56.32.32
N.I.F 098419285156608

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
après l'infructuosité N°. 01 /2022

* Le président de L'APC d'Ain Oulmène lance un avis d'appel d'offre ouvert pour la deuxième fois après l'infructuosité relatif au : **transport scolaire pour l'année 2022 selon les lots:**
Lot N°20 ligne N° 07:Leblalite-Lamamra-Ghernouga-Ain Oulmene centre.
* Les transportateurs intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges Auprès du bureau des marches (bibliothèque communale bureau N 07) contre paiement de la somme de **6.000.00 DA.**
* Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre
* Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - l'appel d'offre- N...l'objet de l'appel d'offre..... »

- **Dossier de candidature comprenant:**

01-Déclaration de candidature, dument remplie, datée et signée.
02- Déclaration de probité, dument remplie, datée et signée.
03- Copie de registre de commerce dans le domaine de transport
04- Copie de statut pour les sociétés.
* Les documents restants cités dans le cahier des charges.

- **Offre technique comprenant:**

01 Déclaration à souscrire, dument remplie, datée et signée.
02 le cahier des charges (Offre technique) dument remplie, datée et signée et cachète portant dans sa dernière page, la mention « lu et accepté »

- **Offre financière comprenant :**

01-La lettre de soumission dument remplie, datée et signée.
02-Le bordereau des prix unitaires dument rempli, daté et signé et cachète
03-Le devis quantitatif et estimatif dument remplis daté et signé et cachète
* Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat général, le dernier jour de La date limite des offres, Fixée à **15 jours à partir de la 1 ère parution dans les journaux.**
* Les soumissionnaires Sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu publiquement le dernier jour Du dépôt des offres à : **13.00h** au siège De l'**A.P.C d'Ain Oulmène**
* Les soumissionnaires Restent engagés par leurs offres pour une durée de **(120) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE TIZI-OUZOU

AVIS D'ANNULATION

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel 15- 247 du 16 /09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, le centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 12/CHU/TO/2020** portant **ETUDE, SUIVI ET AMENAGEMENT DE DIVERS SERVICES DE CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE TIZI-OUZOU** que l'attribution provisoire du **LOT N°09 : REVETEMENT DE SOL EN RESINE EPOXY** paru dans les quotidiens **« MIDI LIBRE » le 18/11/2020** et **«الحياة» le19/11/2020** et le **BOMOP** de la semaine du **22/11/2020 au 28/11/2020**, est annulée.

MIDI
Quotidien national d'information

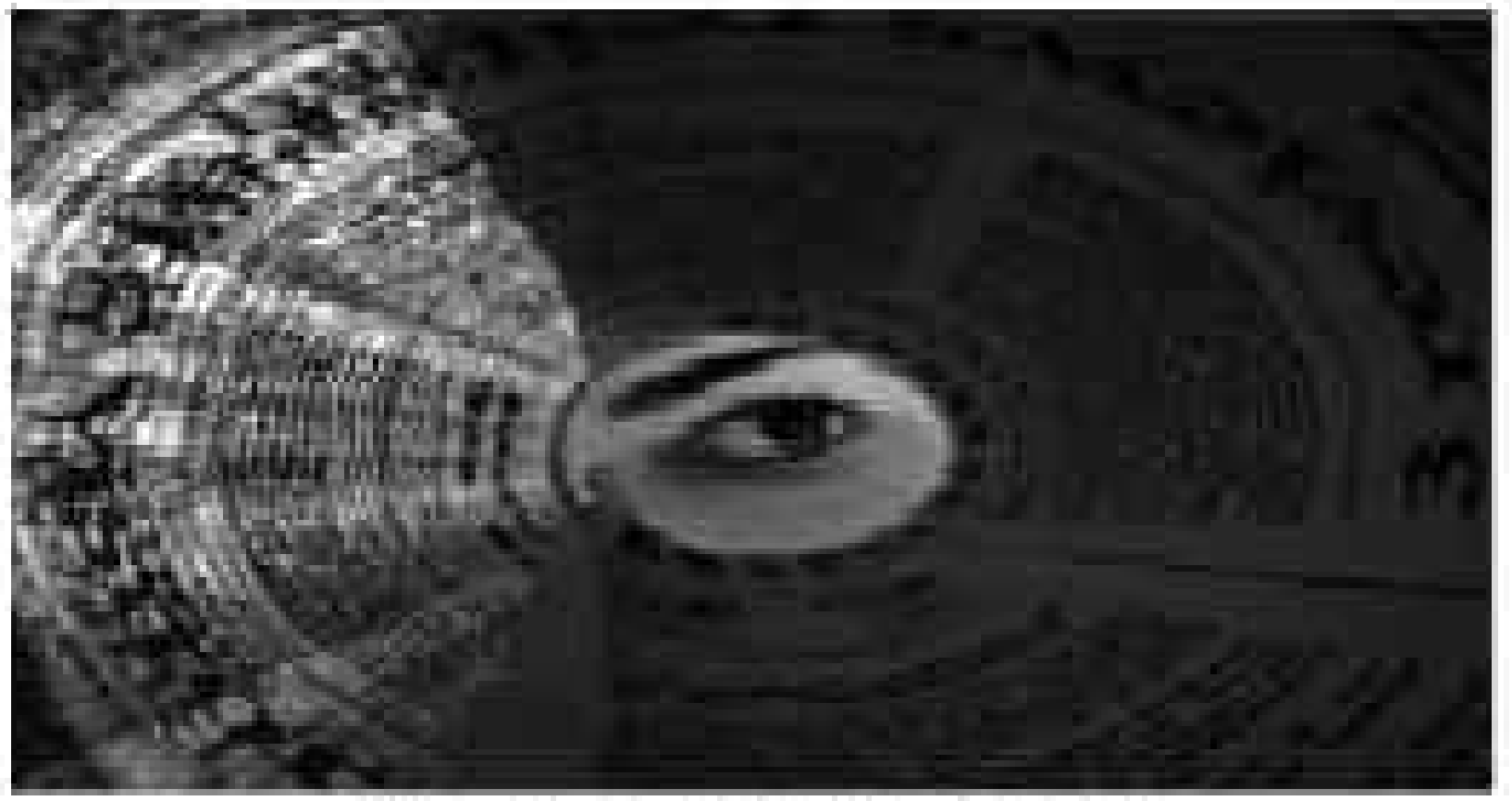

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI IT&TELEPHONIE

Cette guitare intelligente vous indique les notes qu'il faut jouer

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2021

Mobilis accompagne ses clients au Cameroun

À l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations, Mobilis annonce le lancement des Pass Internet Roaming au profit de ses abonnés prépayés, en partenariat avec l'opérateur mobile Orange Cameroun.

L'USTHB abrite la finale Huawei ICT compétition 2021-2022

MIDI LIBRE
N° 4421 | Dimanche 9 janvier 2022

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2021

Mobilis accompagne ses clients au Cameroun

À l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations, Mobilis annonce le lancement des Pass Internet Roaming au profit de ses abonnés prépayés, en partenariat avec l'opérateur mobile Orange Cameroun.

À partir du 1er janvier, Mobilis accompagne ses clients séjournant au Cameroun pour encourager les Verts et assister à cette compétition footballistique, et leur donne la possibilité de rester en contact avec leurs proches avec une connexion haut débit, grâce aux Pass Roaming Cameroun à différents quotas et budgets. Ainsi, à travers les agences commerciales de Mobilis, l'interface MeetMob ou en composant le menu *600#, les clients pourront activer l'un des paliers suivants :

. Pass Roaming Cameroun 100Mo = 150 DA pendant 24 heures.

. Pass Roaming Cameroun 250Mo = 400 DA pendant 3 jours.

. Pass Roaming Cameroun 500Mo = 600 DA pendant 7 jours. Pass Roaming Cameroun 1Go = 1.000 DA pendant 15 jours.

Mobilis saisit cette occasion et souhaite un bon séjour à ses clients et bonne chance aux Verts.

Le géant chinois de l'internet Baidu se lance dans le métavers

Le géant chinois de l'Internet Baidu a lancé lundi dans son pays l'une des premières applications de "*métavers*", ce monde parallèle virtuel considéré comme le prochain grand saut dans l'évolution de l'Internet.

Le "métavers" (contraction de méta-univers, "metaverse", est une sorte de doublure numérique du monde physique, accessible via Internet.

Ce concept, qui n'en est qu'à ses balbutiements, doit permettre de se libérer des contraintes physiques en multipliant les interactions humaines via la 3D.

Facebook, qui en fait son nouveau projet d'entreprise, est allé jusqu'à renommer sa maison mère Meta. Baidu, surnommé le Google chinois, a fait ses premiers pas dans le métavers lors d'une conférence "*métaverselle*" en présence de son patron Robin Li, face à un public d'avatars.

L'évènement coïncidait avec le lancement par le groupe d'une application de métavers. Baptisée XiRang (Terre d'espoir), elle permet de créer un personnage numérique (avatar) et d'interagir avec d'autres utilisateurs dans un monde en 3D.

L'application est accessible sur téléphone portable, ordinateur ou casques de réalité virtuelle. Sur XiRang, les utilisateurs sont libres de leurs mouvements au milieu de faux décors naturels ou d'une ville fictive.

Comme dans la vie réelle, ils peuvent se rendre dans une exposition (virtuelle) ou une reproduction du temple de Shaolin-La Mecque du Kung-fu-ou encore pratiquer le plongeon dans une piscine numérique.

Ooredoo lance le Pack Smartphone Yooz

Ooredoo a annoncé dans un communiqué le lancement de la nouvelle prmotion sur son offre Yooz, valable pendant 30 jours. Destinée spécialement aux jeunes, Yooz est bien plus qu'une simple offre, elle représente un mode de vie conforme aux besoins des clients à l'ère du digital.

Ainsi, Ooredoo leur offre l'opportunité de profiter d'une multitude d'avantages avec l'acquisition d'un Pack Smartphone "Yooz". Avec 39 990 DA, le client bénéficie d'un Smartphone OPPO A 54 "128 Go" et d'une carte SIM Yooz, lui offrant un accès à YouTube pendant 4 mois et l'opportunité de profiter d'un accès illimité au contenu musical riche et diversifié de Anazik pendant le premier mois.

Cette nouvelle offre promotionnelle est disponible au niveau de tous les espaces Ooredoo répartis à travers tout le territoire national.

Samsung invente la télécommande qui se recharge... par le Wi Fi

Samsung vient de dévoiler sa nouvelle télécommande Eco Remote. Outre sa recharge par la lumière environnante, elle est capable de collecter les ondes Wi-Fi émises par le routeur domestique pour générer de l'énergie. Deux jours avant l'ouverture des portes du Consumer Electronics Show (CES), les marques dévoilent leurs innovations en avant-première. Aujourd'hui, c'est du côté des téléviseurs que Samsung innove avec une technologie plutôt fascinante. La nouveauté repose sur la télécommande Eco Remote, un modèle à énergie solaire qui existe déjà et qui est disponible avec la gamme de téléviseurs de 2021.

L'idée de Samsung consiste à extraire définitivement les fameuses piles AAA des télécommandes en les remplaçant par des batteries auto-chargeables. La marque considère qu'avec ce procédé, elle pourrait éviter la mise au rebut de 99 millions de piles en sept ans.

Engouement pour les Smartphones pliables

Samsung a déclaré que les consommateurs sont venus en masse pour acheter ses appareils pliables, l'entreprise en ayant expédié quatre fois plus cette année qu'en 2020.

Cela est en grande partie dû aux nouveaux appareils pliables lancés en août, le Samsung Galaxy Z Fold 3 et le Samsung Galaxy Z Flip 3. Combinées, les ventes des deux appareils dans le mois qui a suivi leurs débuts ont dépassé le nombre de ceux que l'entreprise a vendus pendant toute l'année précédente, selon un communiqué de presse.

Les deux appareils pliables sont des versions améliorées de leurs prédécesseurs, avec de meilleurs logiciels et fonctionnalités, mais surtout, ils sont nettement moins chers. Bien que le prix de 1.799 euros du Z Fold 3 l'ait toujours maintenu hors de portée de la plupart des consommateurs, le Z Flip 3 à clapet a été lancé au prix de 1049 euros, offrant enfin aux consommateurs une option pliable au même prix de départ qu'un iPhone 13 Pro.

Selon la société, les consommateurs qui possédaient un téléphone non-Samsung ont été plus nombreux à changer de marque pour acheter un Z Flip 3 qu'à acheter le Samsung Galaxy S21.

Samsung représentait 88 % du marché des appareils pliables l'année dernière, et si le rapport prévoit que cette part va diminuer (probablement en raison de nouveaux appareils, comme le Find N d'Oppo, qui siphonnent des parts), la société devrait toujours vendre les trois quarts des appareils pliables dans le monde jusqu'en 2023.

C'est à ce moment-là que le paysage des appareils mobiles pourrait changer de façon majeure, car les analystes s'attendent à ce qu'Apple lance son iPhone Flip pliable en 2023. Mais étant donné le nombre d'appareils supplémentaires qui seront vendus, Counterpoint s'attendant à ce que les livraisons d'appareils pliables triplent à nouveau d'ici là, Samsung aura une avance considérable sur ses rivaux.

L'USTHB abrite la finale Huawei ICT compétition 2021-2022

La finale nationale de la troisième édition du concours mondial Huawei ICT Compétition pour la saison 2021-2022 s'est déroulée mercredi à l'Université des sciences et technologies Houari-Boumediène (USTHB) d'Alger.

Cette édition, placée sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a été marquée par la participation de 130 étudiantes et étudiants, issus de 20 universités et instituts relevant de ce secteur, ainsi que de celui de la Poste et des Télécommunications.

La phase des inscriptions pour cette compétition a été lancée en septembre dernier à travers 32 universités du pays et avait suscité "un fort engouement" auprès des étudiants, dont le nombre a dépassé les 3.000 inscrits, parmi lesquels plus de 1.000 ont été admis à l'examen préliminaire.

A l'issue de cette finale, les candidats subiront l'épreuve régionale qui verra la participation des pays d'Afrique du Nord, avant l'ultime étape, à savoir la finale prévue en Chine.

Huawei ICT Compétition s'inscrit dans la perspective de Huawei qui fait "*la promotion des compétences locales en matière de TIC et de prospection des talents en Algérie, tout en portant une attention particulière au transfert des connaissances et compétences dans le domaine des TIC en faveur des étudiants et talents algériens*", souligne le communiqué.

A rappeler que Huawei a coopéré, dans le cadre de son programme Huawei ICT Académie, avec plus de 900 universités à travers le monde, en faveur de plus de 45.000 étudiants par an.

En Algérie, Huawei a signé un accord de partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que des universités et établissements du secteur. Enfin, durant les éditions 2019 et 2020 de cette compétition, trois équipes algériennes, composées de 3 étudiants, avaient décroché la première place, à la phase finale, parmi 61 équipes concurrentes et issues de près de 100 pays.

Apple : l'écran de votre iPhone pourrait bientôt recharger d'autres appareils

Déposé au mois de mars par Apple, un brevet visant à développer un système de recharge d'accessoires sur la face avant d'un iPhone ou d'un iPad vient d'être validé par le bureau américain. Baptisé - Chargement sans-fil via l'écran -, cette technologie pourrait être déployée à l'avenir sur les appareils de la marque à la pomme.

Ce système pourrait notamment permettre de recharger une Apple Watch en la posant sur un iPhone, ou un iPhone en le posant sur un iPad. Mais la firme de Cupertino envisage aussi d'autres utilisations.

Dans le brevet, Apple explique qu'une "*portion de l'écran, au moins, pourrait être transparente pour faciliter l'affichage*". Cela signifierait que la zone de charge ne permettrait pas d'afficher des informations sur l'écran ou offrirait une zone d'affichage hybride.

Reste désormais à savoir quand Apple pourra mettre au point cette technologique…

Microsoft dépose un brevet pour un smartphone à triple écran

Tout comme Samsung et TCL, Microsoft imagine un smartphone pliable en trois volets. Un brevet décrit le concept de Microsoft avec un mobile doté de trois écrans à charnière.

Samsung est parvenu à rendre les smartphones pliables un peu plus populaires et accessibles. Le Coréen semble maintenant vouloir aller un peu plus loin avec des smartphones capables de se plier en trois éléments. C'est également la proposition de Microsoft avec un brevet identifié par PatentlyApple et accordé par l'USPTO le 23 décembre dernier. Contrairement à Samsung, le géant de l'informatique n'est pas particulièrement convaincu par les smartphones à écran pliable. Il leur préfère l'assemblage d'écrans articulés par une charnière. C'est ce que la marque avait déjà présenté avec son Surface Duo.

Avec son brevet, Microsoft décrit un smartphone doté cette fois de trois écrans distincts articulés par des charnières. L'appareil se replie tel un accordéon avec l'un des écrans à l'extérieur. Ce procédé permettrait de compenser l'absence d'écran externe que l'on connaît avec le Surface Duo. Celui-ci se limite à l'affichage des seules notifications.

Une fois déployé, on obtiendrait une tablette d'environ une dizaine de pouces. D'après le brevet, la forme du smartphone lui permettrait de n'exploiter au choix que deux des trois écrans. Dans tous les cas, et contrairement au Galaxy Z Fold 3 de Samsung, un tel mobile n'est certainement pas fait pour tenir dans la poche d'un pantalon, même fermé. L'épaisseur conférée par trois écrans superposés est importante et affiner les châssis viendrait fragiliser l'ensemble.

Cette guitare intelligente vous indique les notes qu'il faut jouer

Samsung permet à de jeunes pousses d'innover dans des domaines variés. Cette année, pour le retour du CES de Las Vegas, c'est la société ZamStar qui fait parler d'elle avec sa guitare intelligente et connectée.
Elle se distingue d'une guitare classique par la présence de petites diodes sur le manche qui viennent indiquer les notes qu'il faut jouer. L'objectif évidemment est de faciliter l'apprentissage pour les débutants et éviter (peut-être) quelques séances de solfèges. Évidemment, cela n'aura pas d'influence sur la gymnastique des doigts qui nécessite un long apprentissage pour se déplacer correctement (et rapidement) entre les touches.
Une application compagnon est également présente, elle permet de collaborer et de jouer avec des musiciens du monde entier. En ces temps de pandémie, c'est plutôt bien vu.

Robosen K1, un robot ludique pour apprendre la programmation

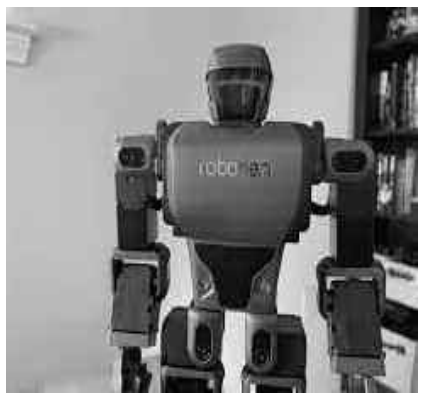

Ce robot programmable est équipé de 17 servomoteurs situés au niveau des articulations qui lui donnent des mouvements très fluides. Il peut être contrôlé par la voix ou piloté via une application mobile et possède même de sérieuses compétences pour enseigner la programmation aux enfants.
L'application disponible sur Android et iOS pousse son utilisateur à explorer toutes les possibilités offertes par le robot. Une grande variété d'actions sont disponibles - certaines idiotes, d'autres très cools - qui piqueraient la curiosité de n'importe quel enfant (et même de certains adultes). Il est facile à prendre en main et ne nécessite pas de connaissances spéciales dans le domaine de la programmation pour l'utiliser. Le robot K1 n'est pas encore disponible, il arrivera sur certains marchés à la fin du mois de janvier. Le modèle Pro est affiché aux États-Unis à 300 dollars.

En Chine, une IA peut décider de vous mettre en prison

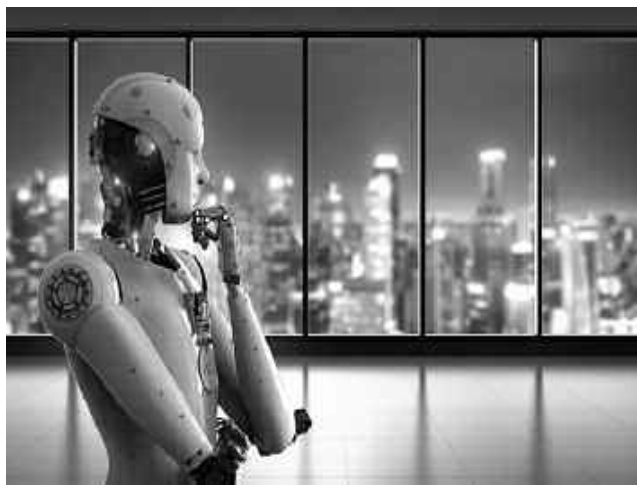

Les autorités chinoises vont un peu plus loin que le film de science-fiction Minority Report. Des chercheurs ont créé une intelligence artificielle (IA) qui pourrait identifier les crimes et permettre au tribunal de porter automatiquement plainte contre les criminels et proposer des peines à appliquer. C'est au parquet de Shanghai Pudong que l'expérimentation a eu lieu, selon les informations du South China Morning Post. D'après les chercheurs qui ont mis au point l'IA, en se reposant sur la description d'une affaire criminelle, elle parvient avec une précision de 97 % à apporter les éléments permettant d'accuser le coupable présumé. L'IA s'appuie sur un modèle existant portant le nom de - Système 206 -. Il était déjà employé par les procureurs chinois pour les soutenir dans l'évaluation de preuves et déterminer si un criminel présumé était dangereux pour le public.

Manta Ray : un drone sous-marin à l'autonomie infinie

Un drone sous-marin furtif capable d'évoluer sous l'eau de façon infinie sans jamais rentrer à sa base, voici le projet de la Darpa aux États-Unis. Baptisé Manta Ray, ce programme est en cours de développement et la Darpa vient tout juste d'attribuer des contrats à Northrop Grumman Systems Corporation et Martin Defence Group pour la construction d'un prototype. Pour créer le système d'alimentation en énergie perpétuel, la société Metron a été commanditée. C'est la circulation de l'eau dans de petites hélices qui pourrait permettre de produire de l'électricité pour faire tourner le système de propulsion du sous-marin.
Pour le moment, on ne sait pas vraiment quelle technologie sera embarquée pour produire de l'électricité, mais le concept de récupération d'énergie n'est pas une première. Il a déjà été expérimenté sur des navires de surface de type - wave glider -.

Ce collier pour chien surveille ses fréquences respiratoire et cardiaque

Invoxia présente le premier collier connecté biométrique, destiné à surveiller la santé des chiens. Le Smart Dog Collar enregistre et analyse les moindres mouvements et la respiration de l'animal, afin de prévenir son maître en cas d'anomalie. Il fournit aux maîtres de nombreuses informations, à commencer par les rythmes respiratoires et cardiaques de l'animal, tant au repos qu'en activité, accessibles à tout moment sur l'application mobile dédiée. Il calcule même le temps de marche et de course au quotidien de l'animal, et compile d'autres statistiques comme le nombre de grattages ou d'aboiements pour juger de leur vitalité. Toutes ces données peuvent évidemment être partagées avec un vétérinaire. Ce collier assure un suivi GPS précis de l'animal, de telle manière qu'il est toujours possible de le retrouver en cas de fugue ou de vol.

Kawasaki dévoile son drone de livraison

L'entreprise Kawasaki, plus connue pour ses motos, s'est lancée dans la course aux drones de livraison avec une approche plutôt originale.
Son K-Racer X1, de la taille d'une voiture, est un croisement entre un hélicoptère et un avion plus classique. Il est surmonté d'un rotor avec de grandes pales, comme un hélicoptère. Toutefois, au lieu d'un rotor arrière anticouple, il est doté de deux courtes ailes avec des rotors orientés vers l'avant, qui gèrent à la fois l'orientation et l'accélération de l'appareil. Il ne s'agit pas d'un appareil électrique. La firme japonaise a installé le moteur 1.000 cm^3 de sa moto Ninja H2R, qui fonctionne donc à l'essence, et fournit une puissance de 310 chevaux.
Cette forme particulière n'est pas la seule originalité du K-Racer X1. L'appareil est également doté d'une cage fixée entre les patins, conçue pour transporter un drone sur roues qui contient la cargaison.

CONSTANTINE, CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES PRÉHISTORIQUES ET ANTHROPOLOGIQUES

Etude et évaluation de la Soumaâ d'El-Khroub

Le projet sera pratiquement identique au programme de recherches et d'études menées sur le mausolée de Medghacen de la commune de Boumia, dans la wilaya de Batna.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'étude et l'évaluation de la Soumaâ d'El-Khroub dans la wilaya de Constantine, plus connue sous l'appellation du tombeau de Massinissa, seront lancées par le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) en 2022, a indiqué, début décembre, son directeur, Farid Kharbouche, précisant à l'*APS*, en marge de la manifestation organisée par l'Association des amis de Medghacen à Batna du 2 au 4 décembre courant et consacrée à ce mausolée royal numide, que le "*projet sera presque identique au programme de recherches et d'études menées sur le mausolée de Medghacen de la commune de Boumia dans la wilaya de Batna*".

Le même responsable a ajouté à l'*APS* que "*l'opération sera entamée par l'analyse de la situation du monument et les blocs de pierres situés à proximité du site et ceux qui se trouvent sous terre, en s'appuyant sur des techniques géophysiques pour l'exploration des structures souterraines sans recourir à des fouilles*", soulignant que le "*monument numide d'El Khroub, se compose d'une partie construite et visible et de nombreux blocs adjacents qui seront inventoriés afin de procéder à la première reconstitution virtuelle de la Soumaâ*" et rappelant que le "*monument est bien plus haut qu'il ne l'est actuellement*".

La même source a évoqué, dans ce contexte, une expérience menée en Tunisie sur le mausolée de Dougga ou Thugga à Béja, classé patrimoine mondial par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et qui était au début du XXe siècle comme le mausolée d'El--Khroub avec des blocs de pierres éparpillés sur le sol, a évoqué le même directeur, affirmant qu'en 1906, un ingénieur français a entamé sa reconstitution durant trois ans avec des "*moyens ordinaires*" et le mausolée est revenu aujourd'hui à son état presque initial.

Selon l'*APS*, M. Kharbouche a déclaré: "*Nous espérons reconduire la même expérience en Algérie au niveau du mausolée numide d'El-Khroub, et nous avons les moyens techniques et humains pour y parvenir et ça sera une première expérience à l'échelle nationale*".

Cette opération, dont le lancement a été retardé en raison de la pandémie du Covid-19, sera concrétisée en coordination avec l'annexe du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques d'Ain M'lila, qui constitue "*la base scientifique et logistique*" du Centre et dispose de laboratoires et d'espaces pour l'hébergement des chercheurs, a expliqué M. Kharbouche.

B. M.

BATNA, ÉTABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'AÏN-TOUTA

Suivi psychologique des enfants opérés

Les enfants opérés pour des malformations congénitales à Aïn-Touta dans la wilaya de Batna, entre le 11 et le 16 décembre, bénéficient, ainsi que leurs parents, d'un suivi psychologique assuré par des spécialistes, selon l'établissement public hospitalier (EPH) de cette ville.

Dans le cadre des 4es journées chirurgicales consacrées aux malformations congénitales chez les enfants, tenues à l'EPH de Aïn-Touta, 6 psychologues sont mobilisés pour assurer la prise en charge psychologique des enfants et de leurs parents, avant et après les interventions chirurgicales, d'autant que certaines malformations liées à l'appareil génital ou urinaire provoquent chez certains enfants un repli sur eux-mêmes et un état de déprime chez les parents.

Pour cette nouvelle édition, un pavillon a été consacré aux enfants programmés pour ce genre d'interventions chirurgicales, avec un espace pour le dessin et des jeux divers, ainsi que des clowns bénévoles pour désstresser les patients et les aider sur le plan psychologique dès leur arrivée à l'hôpital jusqu'à leur admission au bloc opératoire.

De nombreuses entreprises et bienfaiteurs de la ville d'Aïn-Touta ont soutenu l'administration de l'hôpital, contribuant à créer cette atmosphère détendue, notamment en offrant des cadeaux, des jouets et des vêtements aux enfants, dont la plupart viennent de régions enclavées de Batna et d'autres wilayas.

Dans le cadre de cet évènement scientifique, encadré par une équipe médicale spécialisée dirigée par le professeur Zoubir Atrih, chef du service de chirurgie pédiatrique de l'établissement hospitalier spécialisé mère et enfant de Sidi-Mabrouk à Constantine, environ 60 interventions chirurgicales ont déjà été effectuées et couronnées de succès sur un total de 75 opérations programmées lors de ces journées.

De son côté, le professeur Atrih a estimé que "*l'accompagnement psychologique de ces enfants est très important*", assurant que "*toutes les opérations réalisées jusqu'à présent depuis le lancement de la première édition à l'EHP d'Aïn-Touta, dans le cadre du jumelage avec l'EHS mère et enfant de Sidi-Mabrouk, ont été couronnées de succès*".

Il a relevé que généralement ces "*malformations laissent des séquelles chez les enfants et leurs parents d'où l'importance d'une prise en charge psychologique*".

Saluant l'initiative de l'administration de l'EPH d'Aïn Touta relative à la prise en charge psychologique des enfants concernés et de leurs parents, lors de cette 4e édition des journées chirurgicales, le même spécialiste a mis l'accent sur le savoir-faire du staff médical local dans ce domaine. Il a expliqué que ce "*savoir-faire permettra à l'EPH d'Aïn-Touta de s'ériger, dans les prochaines années, en pôle chirurgical des malformations congénitales complexes chez les enfants*".

APS

MEDEA

La Casnos annule les pénalités de retard du paiement des cotisations

2.800 affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) de la wilaya de Médéa ont bénéficié de mesures d'annulation des pénalités de retard, à la faveur des dispositions décidées par le gouvernement au profit des salariés et des non-salariés, exerçant une activité pour leur propre compte, impactés par la pandémie du Covid-19, a annoncé, un responsable de cet organisme assureur.

Le responsable de la communication auprès de cette caisse, Mourad Ziainia, a indiqué que sur un nombre global de 9.000 affiliés à la Casnos, 31 % ont bénéficié des mesures exceptionnelles portant suppression des pénalités de retard de paiement des cotisations sociales, prises par le gouvernement, à la mi-septembre dernier, en faveur des commerçants, artisans, transporteurs, chauffeurs de taxi, industriels et porteurs de projets (financés par la Caisse nationale d'assurance-chômage et l'Agence nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat).

Ces affiliés vont bénéficier d'un rééchelonnement pour le paiement de leurs cotisations principales, avec une exonération totale des majorations et des pénalités de retard dès le paiement de la dernière tranche de cotisation, selon ce responsable qui a ajouté que ces mesures permettront d'accompagner les catégories professionnelles ciblées à surmonter les incidences négatives dues à la pandémie et de préserver des activités génératrices de richesse et d'emplois.

ALGER

Ordre d'accélérer la cadence des travaux d'extension du métro

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkai, a donné "*des instructions fermes*" aux responsables du projet d'extension du métro d'Alger pour accélérer la cadence des travaux, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion mardi avec les cadres du ministère et à laquelle ont assisté le directeur général de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) et le directeur général de la société Cosider, Bekkai a instruit les responsables du projet d'extension du métro d'Alger d'accélérer la cadence des travaux.

Cette rencontre a permis d'évaluer l'avancement des travaux du projet d'extension du métro d'Alger dans le cadre du suivi des grands projets sectoriels, note la même source.

Les responsables ont présenté un exposé sur l'état d'avancement des différents travaux du projet et de l'installation des systèmes de mise en service du métro au niveau des lignes Aïn Naâdja-Baraki, El Harrach-Aéroport international d'Alger et Place des martyrs-Triolet.

Le ministre a donné des instructions pour mobiliser tous les moyens techniques et humains.

Bekkai a également donné des instructions pour l'élaboration des systèmes de mise en service du métro au niveau des chantiers où les travaux d'infrastructures ont été achevés, pour gagner du temps et respecter les délais fixés compte tenu de l'importance que revêt ce projet pour désengorger la Capitale et faciliter les déplacements, a conclu le communiqué.

APS

MARCHÉS AFRICAINS

Les passages frontaliers : vecteur des échanges commerciaux

Les passages frontaliers de l'Algérie, notamment ceux du sud du pays, sont considérés comme un catalyseur d'échanges commerciaux et de développement des relations de coopération et de partenariat avec les pays voisins.

Ainsi, les passages frontaliers avec la Mauritanie, le Mali et le Niger sont perçus comme un moyen privilégié pour accroître le flux des transactions commerciales des exportateurs nationaux vers les pays africains subsahariens.

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé que les pouvoirs publics accordaient une grande importance aux régions frontalières en vue de contribuer au développement local et promouvoir les exportations hors hydrocarbures, notamment vers le Niger, le Mali, la Mauritanie, la Libye et d'autres pays africains. En réponse à une question du membre du Conseil de la nation, Tahar Ghazil (front El Moustakbal), concernant la non-ouverture du passage d'In Guezzam, lors d'une plénière consacrée aux questions orales présidée par le président du Conseil, Salah Goudjil, le ministre a mis en exergue l'importance des passages frontaliers dans la promotion des échanges commerciaux avec les pays voisins dans le cadre du commerce de troc et l'exportation.

Il a précisé qu'"*en 2020 et début 2021, sur proposition du ministère du Commerce et en coordination avec les secteurs ministériels concernés, un mécanisme a été adopté au niveau des zones frontalières en pleine crise sanitaire due à la Covid-19, ce qui a facilité l'accès des produits algériens aux pays voisins en dépit de la fermeture des frontières à la mobilité des personnes*". Pour faciliter l'exportation vers les pays voisins, le ministre a affirmé que l'Etat algérien a initié l'ouverture du passage frontalier de Tindouf, à travers lequel sont acheminées des caravanes commerciales importantes vers la Mauritanie, le Sénégal et les pays de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que celui d'In Guezzam et la pose de la première pierre pour la réalisation d'un nouveau passage frontalier "*qui entrera en service à l'avenir*".

"*Les pouvoirs publics accordent une attention particulière au passage frontalier de Debdeb et suivent les travaux en cours pour son ouverture par les deux côtés algérien et libyen ; un passage qui renforcera les échanges commerciaux entre les deux pays et créera une mobilité commerciale*", a-t-il dit.

Et d'ajouter que l'Etat équipera ce passage frontalier par tous les services nécessaires avec la mobilisation des agents de contrôle, dont les services de Douane et du commerce et des services phytosanitaires, vétérinaires et sécuritaires afin de prodiguer des services de qualité aux exportateurs.

Rezig a fait savoir que tous les postes frontaliers de Tindouf, Bordj Badji-Mokhtar et In Guezzam sont ouverts et les caravanes entrent et sortent quotidiennement dans le cadre du commerce de troc extérieur.

Plusieurs mesures ont été prises en vue de faciliter la reprise des activités de transport international des produits exportés par les opérateurs économiques algériens vers le Mali et le Niger, a-t-il ajouté.

Il s'agit, notamment, de l'autorisation de transport terrestre via le poste frontalier vers le Niger et le Mali ainsi que la facilitation de l'opération de transport pour les privés mais aussi le groupe public Logistrans.

"*Actuellement, tout transporteur privé peut exporter les produits via les postes frontaliers en vue de garantir le transport frontalier des marchandises vers les pays voisins dans le respect du protocole sanitaire relatif à la prévention de Covid-19*", a détaillé le ministre.

Pour Rezig, ces dispositions devront "*aplanir tous les obstacles aux échanges commerciaux avec les pays voisins et contribuer efficacement à l'augmentation des volumes des échanges bilatéraux*".

"*L'Etat accorde une grande importance aux passages frontaliers, étant un accès important pour nos produits aux marchés africains voisins stratégiques pour l'Algérie, notamment après l'entrée en service de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine Zlecaf*".

Ces passages constituent également un accès pour plusieurs marchandises échangées dans le cadre du commerce de troc, a indiqué le ministre relevant l'importance de relancer les foires commerciales et économiques dans les régions frontalières.

Répondant à une question sur le sort du projet d'importation de viandes des pays africains, le ministre a fait état de l'importation de têtes de bétails dans le cadre du commerce de troc sur les frontières.

R. E.

LES ACTIVITÉS MINIÈRES APPELÉES À ÊTRE STIMULÉES

Des priorités du gouvernement

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé que le gouvernement avait décidé de remettre les activités minières en tête de ses priorités pour accéder à de nouveaux marchés, relevant l'importance de l'accréditation des laboratoires d'analyse des sciences géologiques. Dans son allocution d'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur l'accréditation du Laboratoire des sciences minérales, relevant de l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM), Arkab a indiqué que "*l'Etat est déterminé à relancer le secteur minier à travers les nouvelles orientations qui traduisent la relance du secteur pour jouer un rôle plus important dans le développement socioéconomique*".

Le ministre a rappelé les efforts du gouvernement visant à ériger le secteur à la hauteur du niveau des capacités géologiques et minières "*importantes*" pour faire face à la demande croissante sur les matières minières et satisfaire les besoins industriels locaux en matières premières minérales de l'Algérie en vue de réduire leur importation et augmenter le taux d'intégration dans les différents domaines industriels.

Le ministre a révélé que le gouvernement avait décidé de remettre les activités minières en tête des priorités pour pouvoir accéder à de nouveaux marchés, étant "*le seul garant pour une économie compétitive garantissant un développement responsable et durable*". Arkab a indiqué que l'accréditation des laboratoires nationaux de recherche dans le domaine minier augure "*de perspectives prometteuses pour la relance de l'industrie dans ce domaine*".

Il a appelé l'Office national de la recherche géologique et minière (ORGM) qui constitue "*une source pour le développement du secteur*", à devenir "*un pôle par excellence et à s'acquitter de son rôle pionnier dans les études et les recherches*".

Le ministre a relevé également l'importance d'ériger les instances et les laboratoires de nos établissements au niveau escompté à travers les certificats d'accréditation selon les normes internationales, comme le certificat ISO-17025 obtenu par le laboratoire de l'ORGM.

Insistant sur l'impératif de suivre cette accréditation pour garantir son maintien et de l'élargir à de nouveaux horizons, Arkab a dit être "*convaincu que cette réalisation sera un exemple à suivre et ouvrira des perspectives prometteuses pour la relance de l'industrie minière*".

Cette journée d'étude s'est déroulée à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration à Alger à l'occasion de l'accréditation du Laboratoire des sciences minières relevant de l'ORGM, filiale du groupe industriel minier Manadjim El Djazair (Manal) et est considéré comme le premier institut destiné aux sciences minières à être accrédité en Algérie.

R. E.

Lecoq salue l'inclusion de la question sahraouie dans les plénières de l'Assemblée nationale française

Le député français, Jean-Paul Lecoq, a déclaré que l'inclusion de la question sahraouie dans les travaux des séances plénières de l'Assemblée nationale pour examiner la politique du gouvernement français vis-à-vis du conflit du Sahara occidental est "*un pas très important, voire excellent*". S'exprimant jeudi à l'issue d'une séance publique à l'Assemblée nationale française sous le thème: "*Bilan des actions de la France pour faire respecter le droit international, le cas du Sahara occidental*", Lecoq, de la gauche démocratique républicaine, a salué "*un pas très important, voir excellent*". Il a considéré le fait de discuter du Sahara occidental avec un représentant du Front Polisario et son avocat devant les tribunaux européens, un militant des droits de l'homme et avec le gouvernement français est "*très important pour les élus actuels et aussi pour ceux qui rejoindront le Parlement français à l'avenir*". Tout en se félicitant du travail de solidarité mené en France en faveur de la cause sahraouie et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, M. Lecoq a affirmé que "*la séance a été l'occasion pour écouter la position du gouvernement français à la lumière des questions soulevées et des informations présentées par le représentant du Front Polisario, Oubi Buchraya Bachir, et ceux qui l'accompagnaient*", notant dans le même contexte que cette discussion a permis aux députés de "*lever les équivoques*" liées sur la position de Paris concernant la question de la décolonisation du Sahara occidental. Par là-même, il a émis le souhait que "*le gouvernement français révise sa position sur cette question, et adopte une attitude favorable à une paix durable et la mise en œuvre de l'accord conclu par les deux parties au conflit (le Front Polisario et le Maroc), à même de parvenir à une solution pacifique finale fondée sur la légitimité et le droit international*". Le député français a soutenu, en outre, que "*l'Etat français demeure tenu de contribuer à la recherche d'une solution à ce conflit et à l'instauration de la paix, au développement et à l'établissement de bonnes relations avec le Maghreb*". Sur sa page Facebook, Lecoq a également écrit : "*Nous avons réussi à imposer un débat de deux heures au gouvernement (français) sur le Sahara occidental. Le groupe des députés communistes a réussi à faire entrer par la fenêtre le tabou français sur le Sahara occidental que les autorités françaises ont toujours refusé de faire entrer par la porte*". "*Cette séance a été l'occasion d'obliger un ministre à s'exprimer une dizaine de minutes sur ce sujet, ce qui n'était pas arrivé depuis très longtemps*", s'est-il réjoui.

APS

UNESCO

55 journalistes tués dans le monde en 2021

Cinquante-cinq (55) journalistes et professionnels des médias ont été tués dans le monde en 2021, a indiqué l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Dans un communiqué rendu public jeudi, l'institution onusienne a précisé que "*les deux tiers des meurtres ont eu lieu dans des pays exempts de conflits armés, ce qui montre les risques et dangers persistants encourus par les journalistes dans leur travail quotidien de par le monde*".

Le communiqué de l'Unesco indique que "*55 journalistes ont été tués en 2021, alors que la majorité des décès a eu lieu dans deux régions seulement : en Asie-Pacifique, avec 23 meurtres, et en Amérique latine et les Caraïbes, avec 14 meurtres*".

"*L'impunité pour les crimes perpétrés contre des journalistes au cours des dix dernières années demeure alarmante et généralisée (...) Les données de l'Unesco montrent que 87% des meurtres de journalistes survenus depuis 2006 ne sont toujours pas résolus*", explique l'organisation onusienne. L'agence des Nations unies chargée de garantir la liberté d'expression et la sécurité des journalistes dans le monde entier a appelé les autorités compétentes à mener des investigations approfondies sur les crimes commis contre les journalistes. L'Unesco a fait observer également que "*les journalistes continuent également d'être victimes d'emprisonnement, d'agressions physiques, d'intimidations et de harcèlement, notamment lorsqu'ils couvrent des manifestations*".

Elle a précisé, par ailleurs, que dans une proportion alarmante, les femmes journalistes sont confrontées au harcèlement en ligne. Selon un rapport publié par l'agence onusienne en avril dernier, près des trois quarts d'entre elles ont déjà subi des violences en ligne liées à leur travail.

TRANSITION AU MALI

Report de la réunion du Groupe de soutien de l'UA

La troisième réunion du Groupe de soutien à la transition au Mali mis en place par l'Union africaine (UA), prévue le samedi 8 janvier 2022 dans la capitale togolaise, Lomé, a été reportée, rapportent vendredi des médias locaux. Selon des médias maliens, c'est à la dernière minute que la rencontre devant examiner l'évolution de la situation politique au Mali a été annulée. Des raisons évoquées, il ressort que les réunions de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) annoncées pour dimanche ont été la cause de cet ajournement. "*Les conclusions orienteront certainement la prochaine rencontre du Groupe de Soutien à la Transition*", selon les mêmes sources. Le Mali a connu deux changements non constitutionnels, en août 2020 et en mai 2021.

PALESTINE

Plus de 100.000 Palestiniens tués depuis la Nakba

Plus de 100.000 Palestiniens ont été tués par l'occupation israélienne depuis la Nakba (catastrophe/1948), jusqu'à fin 2021, dont 11.000 ont été tués depuis le début de la deuxième Intifada (2000-2005) jusqu'à aujourd'hui, selon des médias palestiniens. De la Nakba jusqu'à fin 2021, les forces de l'occupation israéliennes ont tué plus de 100.000 Palestiniens à travers différentes parties des territoires palestiniens occupés, dont 357 durant l'année 2021. L'année 2014 a été la plus sanglante où 2 240 Palestiniens ont trouvé la mort, dont 2.181 dans la bande de Ghaza, lors de l'agression contre l'enclave, rapporte l'agence de presse (Wafa) à l'occasion de la Journée du chahid palestinien commémorée le 7 janvier de chaque année.

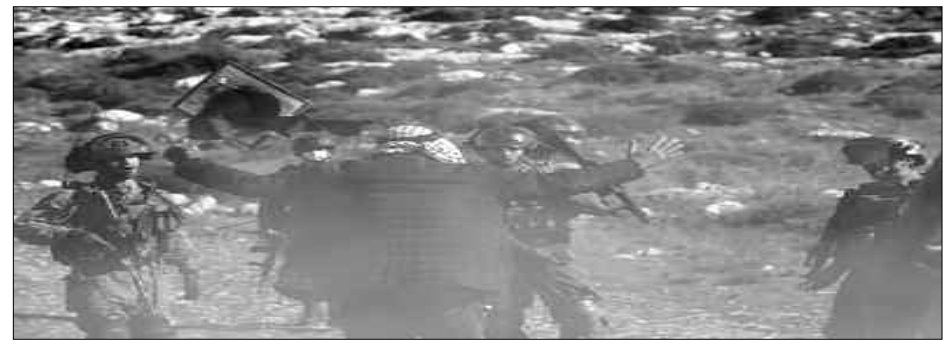

8.000 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation au cours de l'année 2021

En 2019, le nombre de Palestiniens tués a atteint 151, et 48 en 2020, et la première semaine de 2021 a été témoin du meurtre d'un jeune homme à El Khalil. Le nombre de corps des martyrs détenus par l'occupation israélienne depuis 1968 est de 335. La Journée du chahid palestinien est une occasion pour commémorer les martyrs de la Palestine, proclamée quatre ans après le meurtre Ahmed Musa Salama, le premier martyr de la cause palestinienne, tué le 1er janvier 1965.

Agences

CAN-2021

"L'Algérie est une fierté pour l'Afrique"

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), le Sud-africain Patrice Motsepe, n'a pas tari d'éloges, vendredi à Douala, sur la sélection algérienne tenante du titre, à deux jours du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr) au Cameroun (9 janvier-6 février).

"*L'Algérie est un très beau pays, une très belle équipe qui rend l'Afrique très fière. Nous vous souhaitons le meilleur. Bonne chance pour l'Algérie, bonne chance pour les autres nations participantes. L'Algérie doit remporter la Coupe du monde, pas seulement la CAN*", a indiqué le premier responsable de la CAF à la presse algérienne. Patrice Motsepe s'exprimait à l'issue de la réunion du Comité exécutif (Comex), tenue à l'hôtel Krystal Palace à Douala, à 48 heures du début de la 33e édition de la CAN.

"*L'équipe algérienne est l'une des sélections africaines qui peut nous rendre fiers. Le record africain d'invincibilité* (toujours en cours de 34 matchs, ndlr) *réalisé par l'Algérie est une fierté pour le peuple algérien et africain. L'équipe d'Algérie peut nous rendre fiers contre les meilleures nations du monde. Nous sommes focalisés sur la CAN, la plus grande compétition en Afrique*", a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner sur son éventuelle visite en Algérie : "*La prochaine fois que vous allez m'interviewer, il faut ce que soit en Algérie.*"

Appelé à revenir sur les principales décisions prises lors de la réunion du Comex, Patrice Motsepe a annoncé l'augmentation de la prime de victoire. "*Nous avons décidé d'augmenter le "prize money" (primes) de victoire, notamment pour le vainqueur. Le plus important est de rester concentrés et de faire de cette compétition l'une des plus réussies, car nous sommes en concurrence avec d'autres compétitions à travers le monde. Le plus important est la santé en cette période de pandémie. Les supporters sont autorisés à assister aux matchs du tournoi, mais à condition de présenter un test de Covid-19 négatif*", a-t-il conclu.

Le président de la CAF est arrivé vendredi matin à Douala. Accompagné de son épouse, le premier responsable de l'instance continentale a été reçu par une importante délégation d'officiels. Il s'est envolé par la suite à Yaoundé pour assister aujourd'hui à la cérémonie d'ouverture de la CAN-2021, ainsi qu'aux deux premiers matchs du tournoi : Cameroun-Burkina Faso (17h00) et Ethiopie-Cap-Vert (20h00).

CAN-2021 (MATCH D'OUVERTURE CAMEROUN-BURKINA FASO) :

L'Algérien Ghorbal au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral algérien, conduit par Mustapha Ghorbal, pour diriger le match d'ouverture de la 33e Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr), entre le Cameroun, pays hôte, et le Burkina Faso, dimanche au stade d'Olembé à Yaoundé (17h00).

Ghorbal (36 ans), international depuis 2014, sera assisté de ses compatriotes Abdelhak Etchiali (1er assistant) et Mokrane Gourari (2e assistant), selon un communiqué de la Fédération algérienne (FAF) publié vendredi soir.

Le quatrième arbitre est l'Egyptien Mahmoud El-Banna, alors que le commissaire au match est le Congolais Jean Médard Kossa. Les arbitres de la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, ndlr) sont les Marocains Adil Zourak et Zakaria Brinsi.

L'autre match de la poule A mettra aux prises dimanche, également au stade d'Olembé, l'Ethiopie au Cap-Vert (20h00). Pour rappel, l'équipe nationale, tenante du titre, entrera en lice mardi, dans le groupe E, en affrontant la Sierra-Leone au stade de Japoma à Douala (14h00), avant de défier le dimanche 16 janvier la Guinée équatoriale (20h00), puis l'ogre ivoirien le jeudi 20 janvier, toujours à Douala (17h00).

LIGUE 1 (12e JOURNÉE) :

Le CRB piégé par la JSK, le CSC nouveau dauphin

Le CS Constantine, vainqueur vendredi devant la JS Saoura (1-0), a réalisé la bonne opération de la 12e journée du Championnat de Ligue 1 de football, en se hissant à la deuxième place du classement, alors que le leader, le CR Belouizdad, et son ex-dauphin, le Paradou AC, ont été piégés à domicile, respectivement, par la JS Kabylie (1-0) et le RC Arbaâ (1-2).

Dans l'affiche de cette 12e journée, la JS Kabylie (8e - 17 pts) a infligé au CR Belouizdad sa première défaite à domicile et la deuxième de la saison grâce à un but de Massinissa Nezla (55e). En dépit de cette défaite, le CR Belouizadad conserve provisoirement sa place de leader avec 24 points au compteur. Grand bénéficiaire de cette journée après sa victoire devant la JS Saoura (1-0) sur une réalisation de Bellahouel (68e), le CS Constantine (23 points) s'est hissé à la deuxième place, profitant de la défaite surprise du Paradou AC face au RC Arbaâ (2-1), alors que la JS Saoura glisse au 4e rang avec 20 points. De son côté, le PAC, qui compte trois matchs retards, recule au troisième rang avec 21 points. Logé à la 4e place à égalité avec la JS Saoura, le MC Alger a échappé à la défaite face à l'US Biskra (1-1). C'est l'expérimenté Hachoud (82e) qui est parvenu à égaliser pour les Vert et Rouge, alors que l'USB avait ouvert le score un quart d'heure plus tôt par Ghassiri (68e). Dans la dernière rencontre, disputée vendredi soir, le MC Oran a renoué avec la victoire en s'imposant devant l'ASO Chlef (1-0) sur un penalty concrétisé par Sofiane Guenina (56e). A la faveur de ce succès, le premier depuis celui réussi en déplacement lors de la 1re journée face au CS Constantine, les Hamraoua remontent à la 11e place avec 12 points, devançant leurs adversaires du jour qui occupent le 13e rang avec 11 points. ***APS***

BORSALINO

21h00 W9

L'évocation du Marseille des années trente et de sa pègre à travers l'irrésistible ascension de deux jeunes truands calqués sur les figures mythiques de Paul Bonaventure Carbone et François Spirito.

MA SAISON PRÉFÉRÉE

21h00 C8

Alors que leur mère, malade, est sur le point de mourir, un frère et sa soeur aînée se retrouvent, après des années de séparation. Ce drame les rapproche et les replonge dans leur complicité d'enfance, non sans quelque déchirure.

GONE GIRL

21h00 2

Amy, l'épouse de Nick Dunn a disparu. La police et les médias s'emparent de l'affaire. La façade d'un couple idéal ne cacherait-elle pas de sinistres zones d'ombre ? Nick a-t-il assassiné Amy ?

MEURTRES EN EAUX TROUBLES

21h00 3

En explorant une villa abandonnée, trois enfants assistent à une lutte mortelle entre deux hommes. L'un d'eux est tué. Le meurtrier présumé retourne sur les lieux avec son avocate, Mia Burgstaller, pour s'expliquer avec la police. Les questions se multiplient pour les enquêteurs Oberländer et Zeiler, quand ils découvrent que la victime n'est autre que le beau-père de l'avocate. De plus, celle-ci est la propriétaire de la maison où l'attaque a eu lieu, et peu de temps avant, sa fille y a fait une tentative de suicide. L'endroit est-il maudit, comme le veut une légende locale tenace, ou y a-t-il une explication plus rationnelle ?

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

12 YEARS A SLAVE

21h00 arte

État de New York, 1841. Le violoniste Salomon Northup tombe dans un piège tendu par deux négriers et se retrouve vendu comme esclave en Louisiane. Pendant douze années, il partage le sort inhumain de millions de Noirs dans les plantations du Sud des États-Unis...

FANNY

21h00 4

Dans son bar du Vieux-Port de Marseille, César a le blues car son fils Marius est parti naviguer à l'autre bout du monde. Ce père aimant qui s'est senti trahi par ce départ, se désole d'en être autant chagriné. Fanny, l'amour abandonné de Marius, se découvre enceinte du jeune homme dont elle est sans nouvelle depuis deux mois. Sa grossesse est vécue comme un déshonneur par Fanny et sa famille. Pour sauver la face, Honorine, sa mère, l'oblige à épouser Panisse, le maître voilier du port. Il a trente ans de plus qu'elle mais il accepte de l'épouser, lui offrant ainsi respectabilité, argent et un avenir pour son enfant.

ZONE INTERDITE

21h00 M6

L'adolescence, c'est le temps des premières fois, des découvertes amoureuses, des initiations sensuelles. Le numérique a bouleversé l'approche de la sexualité. Aujourd'hui, c'est sur Internet que l'on se rencontre, se drague, parfois même se dénude pour la première fois, ce qui n'est pas sans danger.

KINGSMAN : LE CERCLE D'OR

21h00 TF1

Après la destruction du QG de Kingsman, Eggsy et Merlin, seuls rescapés, découvrent l'existence d'une organisation secrète américaine : Statesman…

MIDI Libre
Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4421 | Dimanche 9 janvier 2022

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06:29
Dohr	12:55
Asr	15:31
Maghreb	17:50
Icha	19:17

CAN-2021

LES MÉDIAS ALGÉRIENS EN FORCE AU CAMEROUN POUR UNE COUVERTURE SPÉCIALE

Les médias algériens sont présents en force au Cameroun pour la couverture de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2021, prévue du 9 janvier au 6 février, en présence de 24 sélections, dont celle de l'Algérie, tenante du titre. Journalistes, cameramen, reporters-photo ou techniciens, ils sont nombreux à s'envoler pour le Cameroun, en tant qu'envoyés spéciaux de chaînes de télévisions, publique et privées, presse écrite, radios et médias en ligne. Leur mission : assurer une large couverture médiatique de cet évènement sportif continental, notamment les matches de l'équipe algérienne et les à-côtés de la sélection de Djamel Belmadi. C'est à Douala, ville abritant les matches de l'Algérie, que les envoyés spéciaux des médias algériens ont pris leurs quartiers. Logée dans le groupe E, l'Algérie affronte la Sierra-Leone mardi prochain au stade de Japoma à Douala (14h00), avant de défier, le dimanche 16 janvier, la Guinée équatoriale (20h00), puis la Côte d'Ivoire le jeudi 20 janvier (17h00).

L'EPTV aux devants le scène

En matière de couverture médiatique, la Télévision publique algérienne (EPTV) se positionne sur les devants de la scène. Avec une équipe de 16 personnes, dont 8 journalistes et commentateurs, l'EPTV a mis le paquet pour assurer une couverture au niveau des attentes des férus de la balle ronde. Pour cela, la Télévision algérienne a acquis les droits de retransmission de 10 rencontres de la CAN-2021, dont celles de l'équipe algérienne, et les cérémonies d'ouverture et de clôture. Une première: l'EPTV diffusera quotidiennement trois émissions spéciales: "*Hallo CAN*" (11h30-12h30), "*Studio CAN*" (18h00-19h00) et "*Soirée CAN*" (21h00-23h00). La diffusion se fera à travers la 1re chaîne Terrestre, la A3 et la chaîne 6, avec une éventualité d'associer Canal Algérie et la Chaîne 4 amazighe. La grille spéciale CAN de l'EPTV prévoit, en outre, cinq directs quotidiens de 30 minutes chacun à partir du Cameroun, outre dix émissions, en lien direct avec les matches, intitulées "*L'Algérie à l'heure de la CAN*".

Chaînes privées en concurrence : à qui la couverture la plus attrayante

Les chaînes privées, elles aussi, n'ont pas lésiné sur les moyens pour couvrir cet important événement sportif africain. Pour rapprocher au maximum possible leurs téléspectateurs de la compétition, ces médias ont dépêché, depuis mercredi dernier, soit quatre jours avant l'ouverture de la CAN, des équipes largement étoffées, de journalistes, cameramen, reporters-photos et techniciens. Une panoplie d'émissions directes et de plateaux sont prévus durant la compétition, outre des envois directs quotidiennement à partir du Cameroun. A titre d'exemple, la chaine "*Echourouk News*" a envoyé une équipe composée de trois journalistes et trois caméramans pour une vaste couverture de l'ambiance qui entoure la CAN. Les journalistes d'"*Echourouk News*" ont entamé leur couverture de l'évènement dès le 5 janvier à travers l'envoi de plusieurs reportages, notamment sur le stade qui accueillera les matchs des Verts au premier tour et l'hôtel où ils ont élu domicile. Les envoyés de la chaîne algérienne ont également mis l'accent sur le protocole sanitaire mis en œuvre par les organisateurs afin d'assurer la sécurité des journalistes accrédités, des joueurs, des officiels et des supporteurs pour se prémunir de la Covid-19. La direction d'"*Echourouk News*" a également programmé des retransmissions en direct à l'heure des journaux d'informations notamment, avant et après les matchs de l'équipe nationale. De son côté, la chaîne "*Ennahar-TV*" entend réaliser une couverture médiatique spéciale du rendez-vous camerounais en dépêchant deux journalistes et trois photographes, selon le responsable de la rubrique sportive. D'ailleurs, les envoyés de la chaîne ont commencé leur couverture médiatique, notamment l'ambiance qui prévaut à Douala, ainsi que les images du stade qui abritera les rencontres des Verts et le lieu de leur résidence. Selon la même source, il est fort possible que la chaîne "*Ennahar TV*" dépêche d'autres envoyés au cœur de l'évènement, en fonction du parcours des Verts dans cette compétition. Au début de leur couverture, les envoyés de la chaîne ont réalisé des reportages sur la ville de Douala et les mesures strictes prises par les autorités locales contre la pandémie Covid-19 aussi bien à l'aéroport qu'à l'hôtel et ce, devant l'absence du respect du protocole sanitaire dans les différentes rues de la ville. Le responsable du service sport de la chaîne a souligné "*qu'il y 'aura entre 4 et 5 retransmissions par jour, auxquelles s'ajoutent les envois et déclarations réalisés à partir de Douala, et cela du matin au soir, afin de permettre au public algérien de suivre la compétition dans le détail ainsi que le parcours des coéquipiers de Ryad Mahrez dans cette 33e édition*". La stratégie de la chaîne *Ennahar* consiste à "*transporter via l'écran*" le public algérien au Cameroun, à travers des émissions spéciales, telles que "*Echos de la CAN*", "*Stade de la CAN*", animées par des consultants, techniciens et anciens joueurs. En résumé, les chaînes de télévision algériennes, toutes confondues, sont fermement décidées à laisser leurs empreintes au pays des Lions indomptables à travers un travail journalistique accompli avec professionnalisme, et l'espoir que les Verts décrochent leur 3e sacre africain, dont le second consécutif. Les chaînes de radio ne sont pas en reste, en dépêchant leurs envoyés pour bien suivre le déroulement du grand rassemblement continental du ballon.

Ouverture du Salon d'échanges commerciaux et d'investissement algéro-turc à Oran

Le Salon d'échanges commerciaux et d'investissements algéro-turc a été ouvert, samedi au Centre des conventions, Mohamed-Benahmed d'Oran avec la participation de 50 opérateurs économiques des deux pays. Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a présidé la cérémonie d'ouverture de cette manifestation économique, en présence du wali d'Oran Saïd Saâyoud, du directeur général de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), Houari Abdellatif, et des représentants de l'ambassade de Turquie en Algérie. Intervenant à cette occasion, le ministre a souligné que l'organisation de ce Salon "*s'inscrit dans le cadre des efforts communs des deux pays et de leur engagement fort pour élever les relations économiques et commerciales au plus haut niveau et construire des relations de partenariat fructueuses*". *« Ce Salon constitue une opportunité d'investissement devant être saisie pour développer davantage le partenariat algéro-turc à long terme »*, a souligné le ministre, tout en ajoutant que *« l'Algérie accorde un intérêt particulier au développement des relations économiques avec la Turquie en sus des relations historiques, civilisationnelles, culturelles et sociales qui relient les deux pays et ambitionne de mettre sur pied un partenariat mutuellement bénéfique. »* La Turquie est le cinquième grand partenaire commercial de l'Algérie alors que l'Algérie est le deuxième grand partenaire de la Turquie en Afrique, selon le ministre qui a rappelé que les échanges commerciaux algéro-turcs s'étaient chiffrés à 4 milliards de dollars en 2019 pour baisser à 3 milliards de dollars en 2020, en raison de la pandémie de Covid-19 alors que les efforts sont de mise pour augmenter le volume de ces échanges, a ajouté M. Rezig. La manifestation professionnelle est initiée par l'agence événementielle SOS Event, en collaboration avec l'Agence Algex, sous le patronage du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. L'événement s'inscrit dans le cadre de la relance des activités économiques bilatérales et du développement des investissements et des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Turquie. Le Salon a pour objectifs d'encourager l'investissement productif en réduisant les importations et en doublant le volume des exportations, de créer des partenariats bilatéraux durables et d'offrir davantage d'opportunités de coopération fondées sur le principe du bénéfice mutuel entre les investisseurs de divers secteurs. La manifestation vise également à promouvoir l'échange d'expériences entre les deux pays, faire connaître les besoins dans différents secteurs et contribuer à la création de jumelages entre l'Algérie et la Turquie dans différents secteurs, selon les organisateurs. Des sociétés algériennes et turques ainsi que des entreprises mixtes activant dans différents secteurs tels que la santé, l'industrie pharmaceutique, l'agriculture, l'énergie, le commerce, les transports et le bâtiment, prennent part à ce Salon de quatre jours.

ENERGIE

LE BRUT DE L'OPEP AU PLUS HAUT NIVEAU DEPUIS NOVEMBRE

Le panier de l'Opep, constitué de prix de référence de 13 pétroles bruts, dont le Sahara Blend algérien, s'est établi à prés de 81 dollars à la fin de de la semaine en cours, son plus haut niveau depuis novembre 2021. "*Le prix du panier de treize bruts de l'Opep (ORB) s'élevait à 80,80 dollars le baril jeudi, contre 80,07 dollars la veille (mercredi)*", a précisé l'Organisation des pays exportateurs de pétrole sur son site web. C'est la première fois depuis le 25 novembre, la veille de l'identification du variant Omicron du coronavirus, que le brut de l'Opep franchit la barre de 80 dollars ou plus. Durant le mois de décembre, le brut de l'Opep s'évaluait entre 70 et 78 dollars le baril. L'amélioration des prix du brut de l'Opep, enregistrée à la fin de la première semaine de 2022, intervient dans un contexte de stabilisation des prix du brut au marché mondial, soutenus notamment par les efforts de l'Opep et ses alliés pour assurer l'équilibre du marché. Mardi, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés ont décidé, lors de leur 24e réunion ministérielle, de maintenir pour février prochain leur plan d'augmentation mensuelle de la production de 400.000 barils/jour, décidé en juillet 2021. Cette décision intervient, selon l'Opep, "*au vu des fondamentaux actuels du marché pétrolier et du consensus sur ses perspectives*". Introduit en 2005, l'ORB est également composé de Girassol (Angola), Djeno (Congo), Zafiro (Guinée equatorial), Rabi Light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Iraq), Kuwait Export (Koweït), Es Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Merey (Venezuela).

CORONAVIRUS:

418 nouveaux cas et 5 décès en Algérie

Le nombre des nouveaux cas contaminés au coronavirus en Algérie s'installe au dessus des 400 cas par jour. Le bilan de ce 08 janvier fait état de 418 nouveaux cas de coronavirus, 218 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, selon le ministère de la Santé. «Les mesures barrières (port de masques de protection, distanciation physique et lavage fréquent des mains) gardent toute leur importance face à cette pandémie », a souligné l'IPA dans une note, mettant en garde que « plus le virus circule, plus la probabilité d'apparition de variants est élevée ».